



UNION SPORTIVE DE CAMBREFORT

Siège : Ruelle Hubert SIDAMBAROM – Cité Bidou – Cambrefort – 97130 Capesterre-Belle-Eau
Tél. : 0590 04.02.61 – Courriel : uscambrefort@yahoo.fr – Internet : <http://uscambrefort.footeo.com>
Affiliation FFF N° 53 30 94 – N° SIRET 382 088 714 00011 – N° Agrément DDJS: 9718804AAS145

Saison 2022/2023

Cotisation :

70 euros payable à l'inscription. Paiement en espèces ou par chèque ou par carte bleue
Paiement échelonné possible : dans ce cas, l'ensemble des chèques doit être remis avec la date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque (Maximum 3 chèques).

Le non paiement de la cotisation peut entraîner la non participation à certaines activités organisées par l'association (voyage, rattrapage scolaire etc.....) – Elle doit être payée au plus tard le 31 Octobre 2022

Tenue du joueur:

- Maillot jaune / Short Rouge / Chaussettes Rouge - 1 paire de protège tibia
- 1 paire de chaussure de foot à crampons moulés (pas de crampons vissés)
- Sac de sport comprenant une serviette, des vêtements de rechange et une petite bouteille d'eau

Chaque joueur de l'école de football, des U7 au U13 devra venir avec son propre ballon.

Taille 3 pour les U7/U9 - Taille 4 pour les U11 et les U13 -

***Tout joueur n'ayant pas une tenue correcte pourra être refusé à l'entraînement par les éducateurs.
La Ventoline est à mettre dans le sac pour les asthmatiques.***

Réunion de rentrée avec les parents et les joueurs

- ✓ Elle sera fixée avant la fin du mois de Septembre les parents seront prévenus une semaine avant par une des moyens suivants : convocation individuelle papier, par mails, par sms, Whatsapp, publication dans les médias, Facebook et sur le site internet du club.

L'équipe éducative sera présentée aux parents, qui pourront demander les compléments d'informations qu'ils désirent. Divers documents administratifs seront aussi remis aux parents. **Le club n'ayant pas vocation à être une garderie, les parents qui ne viennent jamais aux matchs ou entraînements pourront être convoqués par l'équipe éducative si nécessaire.**

Reprise des entraînements

La date de reprise sera communiquée aux parents via les supports de communication du club (whatsapp, mail, sms, site internet, facebook). Elle sera échelonnée en fonction des catégories.

VISITE MEDICALE

Aucun joueur ne sera autorisé à s'entraîner s'il n'est pas en règle médicalement.

Aucun certificat médical papier ne sera accepté.

Les parents ne doivent surtout pas tomber dans la facilité en cochant « non » à toutes les questions du questionnaire de santé. Il en va de la santé de leurs enfants.

En cas de fausse déclaration des parents, la responsabilité du club ne pourra pas être engagée.

Pour les joueurs d'U10 à Séniors déjà licenciés lors de la saison 2022/2023, le questionnaire de santé et la demande de licence signée doivent être impérativement fournies et signés à l'inscription.

En cas de fin de validité (3 ans) du certificat médical ou en cas doute sur l'aptitude médicale d'un joueur, une visite médicale devra être effectuée.

Pour les joueurs U6 à U9, l'US Cambrefort recommande vivement aux parents de faire une visite médicale par précaution.

Adhésion des parents :

Les parents qui désirent accompagner régulièrement les enfants lors des compétitions pourront en faire la demande auprès du responsable de l'Ecole de Football. Ils pourront se voir délivrer une licence officielle comme les autres dirigeants du club moyennant un coût de 20 euros.

Trop peu de parents viennent soutenir leurs enfants lors des entraînements ou des compétitions.

Les enfants ont besoin de vous, nous avons besoin de vous, ils ont besoin de nous !!!!!!!